CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E63191** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE 15/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1991

Raison sociale : EURL DENIS PERROD

Forme juridique : EURL
DEPUIS LE 01/01/2000

Capital : 50 000

ZAC DU MONT JEAN
90200 VESCEMONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELFORT 1991 B 00057

Siret : 381 273 770 00044

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4037427-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 190071865E001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 190071865E001

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/06/2026

Téléphone : 0384271103 **Fax :**

Portable : 0661567153

Responsabilité légale :
LAMIREL JEROME GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Site Internet :

E-mail : jeromelamirel@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 769 639 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	23/03/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/06/2026 11:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.